5e année N° 113 9 mars 1953



BULLETIN TECHNIQUE
DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES
RHONE-ALPES

Bimensuel

22, rue de Brest — LYON
Téléphone : FRanklin 82-51

Compte chèques postaux Lyon 2168-43 —— Fédération des Groupements de Défense, 7, place Ampère - L Y O N

Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région.

INFORMATIONS

PECHER - ABRICOTIER - PRUNIER

MONILIA (dessèchement au printemps des pousses et bouquets floraux).
CLOQUE (enroulement des feuilles du pêcher avec coloration plus ou moins vive).
CORYNEUM (perforation des feuilles et avortement des cerises).

DATES DES TRAITEMENTS : Ces trois maladies sont justiciables de traitements printaniers.

a) **Cloque-Coryneum :** Quelquefois ces applications sont combinées avec les traitements de fin d'hiver et souvent renouvelées une quinzaine de jours plus tard (voir *Bulletin* N° 82 du 10-3-52). En fait, le soin apporté au traitement d'automne contre le Coryneum permet d'économiser la première application et de ne traiter qu'aux **premières manifestations du débourrement,** époque la plus propice à une bonne efficacité (les germes des maladies commencent à se développer, mais ne peuvent atteindre encore les tissus floraux ou foliaires).

b) **Monilia :** Le caractère de sécheresse des mois précédents se prolongeant en mars, le premier traitement (T1) contre le Monilia, lorsqu'il s'agit de lutter contre cette **seule** maladie, peut être sans danger retardé **jusqu'à l'apparition du calice** vert et rouge des fleurs, toutefois avant l'apparition des pétales.

Ce traitement devra être **renouvelé :**

1° (T2) un peu avant l'**ouverture des premières fleurs ;**

2° (T3) une seconde fois à la **chute des pétales** dans le **seul cas** où la floraison aura été accompagnée de **pluies fréquentes.**

PRODUITS : Seul le **cuivre** permet de lutter simultanément contre ces **trois maladies.** La bouillie réalisée doit contenir (qu'il s'agisse d'une bouillie bordelaise, d'un oxychlorure ou de toute autre formule cuprique) au moins 400 gr. et au plus 500 gr. de cuivre, c'est-à-dire :

Bouillie bordelaise : 1.600 gr. à 2 kg. de sulfate.
Produit cuprique à 25 % de cuivre : 1.600 gr. à 2 kg. de sulfate.
» » » 50 % de cuivre : 800 gr. à 1 kg.
» » » 32 ou 33 % de cuivre : 1 kg. 200 à 1 kg. 500.
» » » 15 ou 16 % de cuivre : 2 kg. 500 à 3 kg.

— Contre la seule **Cloque** du pêcher ou du prunier, on pourra remplacer le **cuivre** par un produit à base de **chloronaphtol.**

— Contre le seul **Monilia,** à défaut de **cuivre,** la **bouillie sulfocalcique** a une certaine efficacité.

RECOMMANDATION IMPORTANTE : Les traitements contre le **Monilia** n'ont leur pleine efficacité qu'à deux conditions :

1° absence dans la plantation de toute pousse tuée par la maladie l'année précédente et de tout fruit resté et desséché sur les arbres ;

2° lessivage parfait de toute la longueur des rameaux, la bouillie devant contenir **mouillant et adhésif** appropriés.

POIRIER - POMMIER

Anthonome du pommier (fleurs en « clous de girofle »).
Tavelure.

Les adultes de l'**Anthonome** du pommier sortent pour s'accoupler dans la 2me quinzaine de mars et leur activité se prolonge en général deux à trois semaines.

Seuls les foyers constatés régulièrement chaque année devront être traités cette année.

P 04

Une des formes hivernales de conservation de la **Tavelure,** la forme dite « conidienne », dont les germes éclosent à des dates variables du mois de mars suivant les années, se trouvent encore cette année en quantité sur poirier et surtout sur pommier. Les régions de l'Ain et de la Haute-Savoie paraissent les plus touchées. L'éclosion de ces conidies ne paraît pas devoir, en 1953, se produire avant le 20 ou 25 mars, d'autant plus que la végétation paraît cette année assez tardive.

En conséquence, un traitement de couverture, à raison de 300 gr. de **cuivre** métal (1 kg. 200 de sulfate de la bouillie bordelaise) devra être effectué entre le **15 et le 22 mars.**

En cas de nécessité de lutte contre l'Anthonome du pommier, on adjoindra un **insecticide de contact :** D.D.T., H.C.H., Lindane, S.P.C. ou T.T.C. aux doses indiquées par les fabricants.

COURRIER DES ABONNES

« Lisez bien vos bulletins. »

D'un correspondant de l'Ardèche, en date du 2 mars 1953 :

« *Sur pêchers, j'ai effectué un traitement à la bouillie sulfocalcique les* 12 *et* 13 *février derniers. Puis-je, sans inconvénient, effectuer maintenant un traitement à la bouillie bordelaise à* 2 % *de cuivre et* 2 % *de chaux (ayant observé une attaque de coryneum)...* »

Réponse : Si le traitement que vous envisagez de faire maintenant est possible et parfaitement justifié, et conforme au présent *Bulletin,* il n'en est pas de même de celui que vous avez effectué en février, même au cas où vous ayez eu à souffrir en 1952 de l'Oïdium ou de la Cloque.

A la date du 13 février, date du dernier *Bulletin,* seules les applications d'huiles jaunes de pétrole ou, à la rigueur, d'anthracène étaient nécessaires pour lutter contre pucerons, araignées rouges et cochenilles.

Actuellement, il est trop tard pour appliquer ces huiles sans risque de troubles de végétation, mais l'époque est au contraire très propice au traitement que vous vous proposez d'appliquer contre le Coryneum.

CLIMATOLOGIE

L'hiver 1952-53.

Depuis 1947-48, les hivers marquent dans notre région une baisse progressive de la température moyenne, qui s'est poursuivie en 1952-53.

Depuis 1947, les moyennes de température à Lyon de l'ensemble des trois mois de décembre, janvier et février, étaient :

1947-48 :	+ 4°26	1950-51 :	+ 2°78
1948-49 :	+ 3°07	1951-52 :	+ 1°98
1949-50 :	+ 4°12	1952-53 :	+ 1°54

Pour situer ces moyennes, citons quelques cas extrêmes, la normale étant de + 3°03 :

1941-42 : — 0°73, soit 2°27 de moins que cet hiver.
1936-37 : + 5°53.
1911-12 : + 6°61, soit 2°35 de plus qu'en 1947-1948.

Un autre élément caractéristique de cet hiver est la sécheresse très prononcée qui a touché la moyenne vallée du Rhône et le Massif Central, alors que les Alpes et le Jura enregistraient des chutes de neige presque aussi abondantes qu'au cours des deux hivers précédents.

Le total des précipitations (pluie et eau de fusion de la neige) s'établissait comme suit pour les trois mois d'hiver (en millimètres) :

	Décembre	Janvier	Février	Total
Tournon	46,9	2,4	0,0	49,3
Saint-Félicien (Ardèche)	55,7	0,0	4,0	59,7
Mercurol (Drôme)	39,9	1,0	1,0	41,9
Communay (Isère)	15,2	5,4	4,6	25,2
Lyon-Ecully	55,4	6,6	10,2	72,2
Brullioles (Rhône)	57,7	1,1	0,0	58,8
Montbrison (Loire)	33,5	3,6	8,1	45,2
Belley (Ain)	162,9	7,1	40,2	210,2
Anglefort (Ain)	225,0	13,2	43,6	281,8
Cusy (Haute-Savoie)	149,6	20,2	71,7	231,5
Sainte-Foy-Tar. (Savoie)	163,0	15,8	53,2	232,8
Ugine (Savoie)	193,3	24,7	119,2	337,2
Lus-la-Croix-Haute (Drôme)	146,9	29,8	64,2	240,9

Remarquons que le caractère de sécheresse de janvier a été général dans la totalité de la Circonscription. Dans la vallée du Rhône et la région lyonnaise la sécheresse presque absolue de janvier et février paraît devoir se prolonger sur la plus grande partie de mars.

Le Contrôleur
chargé des Avertissements agricoles :
P. LATARD.

L'Inspecteur
de la Protection des Végétaux :
A. PITHIOUD.

Le Gérant : G. GRISARD.

128118 — Imp. Réunies de Lyon — 3-1953
Dépôt légal no 1155 — 1-1953